

*J'entretiens mon trottoir et ma haie.*

*Je valorise ma commune !*



*Depuis 2017, la loi Labbé interdit l'utilisation de tous produits phytosanitaires sur le domaine public. Nos méthodes de travail de désherbage et de fleurissement ont évolué.*



*Paillage minéral dans le cimetière*

*Paillage minéral ou végétal dans les parterres*

*Malgré toutes les mesures et dispositifs engagés, la tâche à accomplir est immense ; afin de préserver et maintenir la propreté de nos espaces, nous avons besoin de l'engagement des habitants.*

*L'entretien de notre commune, c'est ensemble que nous pouvons le réaliser :*

- en désherbant et balayant le trottoir devant chez soi.*
- en taillant la haie en limite de propriété avec le domaine public.*
- en entretenant le pied de haie et de talus*

*Un arrêté Municipal a été pris afin de responsabiliser chacun d'entre nous.*

*Comptant sur votre participation pour que Hardinvast fleurisse !*